



RAPPORT D'ACTIVITÉS

2022

migreurop

Sommaire

I. Éditorial	03
II. Le réseau Migreuop	05
III. Le fonctionnement	06
a. Les instances	06
b. Les membres	06
c. Changements dans l'équipe salariée	06
d. Les finances	07
e. Groupes de travail	09
IV. Collecte directe d'informations	11
a. Volontaires en mission	11
b. Mission terrain	14
V. Décryptage et création d'outils	15
a. Podcast Grèce	15
b. « Atlas des migrations dans le monde », septembre 2022 ..	15
c. Note d'analyse	16
d. Communiqués	17
VI. Mobilisations collectives	19
a. Festival Sabir Matera (Italie), mai 2022	19
b. Crossborder Forum	19
c. Transborder Camp, Nantes (France), 12/17 juillet 2022	20
d. Commémorations des mort·e·s aux frontières	20
e. Sommet des peuples, Bruxelles, 30 sept./1 ^{er} octobre 2022 ..	20
f. Mobilisation Unfair - HCR, Genève, 9-10 décembre 2022	21
VII. Renforcement des capacités des membres	22
a. Webcafés	22
VIII. Sensibilisation	23
a. Présentations publiques de l'Atlas	23
b. Moving Beyond Borders à Nantes (sept./oct. 2022)	24
c. Webinaire public sur la criminalisation des solidarités	24
d. Interventions de Migreuop	25
Annexe 1 — Liste des membres associatifs de Migreuop	27
Annexe 2 — Migreuop dans les médias	28

« Toutes nos pensées solidaires et attristées à Éric Alain Kamdem, coordinateur de la maison du migrant de Gao et membre de Migreuop, et à quatre collaborateurs d'Alternative Espace Citoyens (AEC) – également membre du réseau – qui nous ont quitté dans le cadre de leurs actions associatives lors d'un accident de voiture survenu au Niger le 18 août 2022, alors qu'ils se rendaient au Forum social des jeunes sur la migration, à Diffa. ».

Couverture :

Elsa Tyszler,
Barrières de Melilla, 2015

L'année 2022 a été marquée par de graves violations – désormais banalisées – des droits des personnes exilées (refoulements, violences entraînant parfois la mort, non-assistance à personnes en danger), avec des efforts massifs de la part des États membres de l'Union européenne (UE) pour externaliser les politiques européennes de gestion migratoire et contrôler les frontières, dans un contexte de déplacements de population à grande échelle du fait, notamment, de l'invasion russe de l'Ukraine.

Les États européens ont ainsi continué à user de violences et de mesures discriminantes, racistes et meurtrières, en toute illégalité et en toute impunité, pour décourager et punir les personnes exilées souhaitant atteindre ou ayant atteint le territoire européen, se justifiant par la prétendue sauvegarde de l'intégrité de celui-ci. De façon évidente, les politiques migratoires européennes sécuritaires nuisent à l'UE et à ses valeurs proclamées, à ses pays membres mais également à la paix sociale, à l'État de droit et au droit à l'information, bien au-delà de ses frontières.

Les morts en mer ne cessent d'augmenter, alors que les violations des droits des exilé·e·s sur la terre ferme s'amplifient dans une vaste zone géographique qui s'étend de la Manche à la Biélorussie jusqu'aux frontières du sud avec la Turquie et la mer Méditerranée, mais aussi sur la route Atlantique, dans les enclaves espagnoles au Maroc et au-delà sur le continent africain notamment dans les zones frontalières au Sahara.

Pour la première fois depuis sa création en 2001, les États membres se sont accordés, en mars 2022, sur l'activation de la directive relative à la protection temporaire en faveur des seul·e·s ressortissant·e·s Ukrainien·ne·s, au détriment des autres personnes exilées bloquées, violentées et criminalisées aux portes de l'Europe, y compris quand elles sont en quête de protection. Ce traitement différencié par les États européens des personnes exilées selon leur nationalité témoigne d'une hiérarchisation des individus et de leurs droits, d'une priorisation des personnes à évacuer et à accueillir, et de la capacité à déployer pour cela des moyens financiers conséquents (l'UE a mobilisé 17 milliards d'euros pour aider les États membres à accueillir les Ukrainien·ne·s) censément inexistantes, ainsi que du caractère raciste et néocolonial des logiques sécuritaires qui sous-tendent les politiques migratoires européennes.

Le massacre de Melilla du 24 juin 2022 (et la violence qui l'a précédé et suivi) a été le cas le plus emblématique de la violence des politiques migratoires européennes, sans oublier l'accroissement des morts en mer et dans le désert, la dérive autoritaire en Tunisie, et le soutien à divers pays « partenaires » qui criminalisent fortement la société civile et les oppositions aux régimes en place, comme l'Égypte ou la Turquie. Dans ces derniers cas, l'appréciation de la dégradation du caractère démocratique de ces régimes par le Parlement européen n'empêche pas l'UE d'octroyer des fonds pour renforcer les capacités répressives de leurs forces de police et de sécurité à des fins anti-migratoires.

Par ailleurs, alors que l'agence européenne Frontex est critiquée au sein de l'UE pour sa participation aux violations des droits (et pour en avoir occulté d'autres) aux frontières européennes, son budget et ses compétences ne cessent de s'accroître, tout comme son périmètre d'action via le développement de relations avec les pays « tiers » dans le contexte de l'externalisation des politiques migratoires sécuritaires européennes. La Commission européenne ne semble pas considérer que l'implication de Frontex dans des violations des droits humains au nom de la réalisation des objectifs affichés par l'UE soit un motif suffisant pour s'opposer à sa croissance et à l'augmentation de son influence au-delà des frontières européennes.

C'est ce contexte et cette politique que Migreurop a continué à décrypter et à dénoncer au cours de l'année 2022, à travers ses diverses actions comme les missions effectuées à Chypre, à Calais, en Belgique et au Maroc, la diffusion des outils destinés à un large public – parmi lesquels la vidéo consacrée à la liberté de circulation et la Note d'analyse de 4 pages sur la progressive informalisation du droit (Soft-Law), ainsi que le travail quotidien du réseau avec ses membres et partenaires.

Alors que nous écrivons ces lignes, les multiples violations des droits aux portes de l'Europe et la peur fantasmée de l'UE de voir se répéter une nouvelle « crise migratoire », sert de prétexte au renforcement des politiques d'externalisation de l'asile et du contrôle des migrations. Les exilé·e·s continueront pourtant de tenter de franchir les frontières au péril de leur vie. Elles et ils rencontreront des barrières toujours plus meurtrières tout au long de leurs trajectoires, mais aussi des acteurs et actrices solidaires qui, malgré la criminalisation dont ils et elles font l'objet, mettent tout en œuvre pour soutenir les exilé·e·s et défendre leurs droits.

Avec vous partenaires, ami·e·s, sympathisant·e·s, Migreurop continuera à accomplir les objectifs qu'il s'est fixés à sa création : décrypter, faire connaître et dénoncer les politiques européennes d'immigration et d'asile, en particulier l'enfermement, les formes diverses d'expulsion, la fermeture des frontières, ainsi que l'externalisation des contrôles migratoires pratiquée par l'Union européenne et ses États membres.

Mais aussi à faire entendre une voix dissonante dans le contexte européen, une voix qui clame haut et fort qu'une autre politique migratoire est possible et nécessaire. Une politique, fondée sur la liberté de toutes et tous d'aller et venir et de s'établir dans le pays de son choix, qui soit respectueuse des droits humains.

La co-présidence

II.

Le réseau Migreurop

Le réseau Migreurop, né lors du Forum social européen de Florence en 2002, officiellement constitué en association en 2005 est aujourd'hui composé de 50 associations et de 44 militant·e·s et chercheur·se·s issu·e·s de 17 pays d'Europe, d'Afrique Subsaharienne, du Maghreb et du Proche-Orient.

Il a pour objectif d'analyser et documenter les conséquences des politiques migratoires européennes sur les droits et conditions de vie des personnes en migration, à toutes les étapes du parcours d'exil (fermeture des frontières et entraves à la mobilité, détention administrative formelle et informelle, les différentes formes d'expulsions, externalisation du contrôle frontalier et de l'asile). Il vise ainsi à informer et sensibiliser l'opinion publique, et à défendre les droits des personnes exilées.

En ce sens, Migreurop a pris position en 2010 contre l'enfermement des personnes migrantes et pour la fermeture de tous les camps d'étranger·e·s, et en 2013 pour la liberté de circulation de toutes et tous, son juste corollaire. Migreurop compte sur l'expertise de ses membres avec lesquels il développe des stratégies communes de défense des droits des personnes en migration et de sensibilisation.

Le travail du réseau s'articule autour de **quatre axes** : identifier, décrypter, faire connaître pour dénoncer et combattre.

— **Identifier** : rassembler des informations sur les entraves à la mobilité des personnes étrangères, une réalité difficile à saisir du fait d'une volonté de dissimulation de la part des autorités publiques, mais aussi du champ géographique des politiques migratoires européennes et de leurs conséquences. Le travail de collecte d'informations s'appuie sur l'expertise des membres et partenaires du réseau, et sur l'organisation de missions de terrain.

— **Décrypter** et nommer la réalité multiforme des entraves à la mobilité des exilé·e·s, incarnée par un ensemble de dispositifs qui constituent des points d'interruption forcée dans des itinéraires migratoires, depuis l'empêchement des personnes de passer une frontière, d'entrer sur un territoire, à l'assignation à « résidence » – soit légalement, soit par harcèlement policier – et à l'enfermement formel ou informel dans des lieux de privation de liberté à la frontière ou sur le territoire. Cette analyse s'appuie sur le travail des groupes thématiques et géographiques du réseau.

— **Faire connaître** le non-accueil, les camps et l'externalisation des politiques européennes répressives, en créant des outils de décryptage tels que des Notes d'analyse, des Atlas, des rapports d'observation/ de mission ou des vidéos, et en organisant des événements de sensibilisation afin d'informer le plus largement possible sur les grandes thématiques et zones géographiques d'intérêt du réseau.

— **Dénoncer et combattre** : agir par tous moyens pour combattre les politiques européennes migratoires hostiles aux exilé·e·s. Par exemple, au niveau judiciaire via des tierces interventions (*amicus curiae*) ou en soutenant les actions contentieuses de ses membres ; auprès des décideurs nationaux, européens et internationaux ; et en structurant un réseau de partenariats entre les organisations des sociétés civiles euro-africaines afin de favoriser les échanges entre des groupes aux pratiques et objectifs multiples, pour favoriser les actions et mobilisations communes.



III.

Le fonctionnement

a. Les instances

Le Conseil de Migreurop élu lors de l'Assemblée générale d'octobre 2021 a désigné en décembre 2021 ses trois co-présidents, Charles Heller (membre individuel), Patrice Zinahad pour l'Aracem et Yasha Maccanico pour Statewatch, ainsi que la répartition des membres dans les commissions du Conseil (Finances, Vie du réseau, Ressources Humaines et Secrétariat). Le Conseil s'est réuni à distance en mars, en mai, en septembre et en décembre 2022 (initialement prévu en présentiel à Tunis, ce Conseil a finalement eu lieu à distance en raison de contraintes budgétaires).

Ce Conseil avait pour mission de répondre aux grandes orientations stratégiques votées lors de l'AG 2021 :

- Renforcer les synergies Nord-Sud en interne et dans les travaux de Migreurop
- Placer au cœur des travaux du réseau les luttes des personnes concernées
- Intégrer le prisme du racisme à l'ensemble des travaux du réseau
- Renforcer l'appropriation et l'exploitation par les membres des outils produits par le réseau, notamment sur la liberté de circulation et d'installation
- Planifier et repenser la diffusion des outils du réseau afin d'améliorer la communication et la visibilité de Migreurop dans l'espace public

b. Les membres

Migreurop est actuellement composé de 49 associations et de 44 membres individuel·le·s militant·e·s et/ou chercheur·euse·s, basés dans 17 pays d'Afrique, du Moyen Orient, et d'Europe, dont deux membres observateurs : l'Association Européenne pour la défense des Droits de l'Homme (AEDH) et le Secours Catholique (France).
Voir la liste complète des membres par pays en annexe 1.

En 2022, 4 nouveaux membres individuel·le·s ont rejoint le réseau, tous les quatre chercheur·euse·s.

Par ailleurs, un membre a été radié à la suite de prises de positions publiques en totale opposition avec les positionnements du réseau. La radiation s'est déroulée selon la procédure prévue à cet effet par les statuts de Migreurop.

c. Changement dans l'équipe salariée :

Des changements importants sont intervenus en 2022 au sein de l'équipe de Migreurop : Camille Bossé, chargée de financement, a été remplacée lors de son congé maternité d'avril à octobre par Priscille Duflos, et Anna Sibley – qui a rejoint le Gisti (membre français du réseau) en septembre 2022 – a été remplacée au poste de co-coordinatrice opérationnelle par Nawal Karroum.

d. Les finances

CHARGES	2022	2021	PRODUITS	2022	2021
60 – Achats	4 893 €	3 168 €	74- Subventions d'exploitation	218 801 €	206 425 €
Atlas	2 636 €		Financements publics	6 000 €	
Achats matériel équipement	898 €	1 763 €	Département Seine-St-Denis (acquis)	6 000 €	
Abonnements journaux	587 €	605 €			
Abonnements outils numériques	773 €	800 €	Fondations privées	212 801 €	206 425 €
61 - Services extérieurs	24 846 €	23 082 €	Report Thanks for Nothing		62 925 €
Location bureau	10 800 €	10 800 €	Fondation un Monde par Tous	20 000 €	20 000 €
Location salle de conférences		115 €	Fondation Léopold Mayer	30 000 €	30 000 €
Entretien et réparation	1 957 €	2 014 €	Fondation de France	45 000 €	
Assurance	185 €	346 €	CCFD (soutien structurel)	30 000 €	30 000 €
Formation volontaires	4 509 €	1 500 €	CCFD (soutien de projets spécifiques)	9 000 €	3 000 €
Cotisations diverses	266 €		Global Fund for Human Rights	13 801 €	40 500 €
Frais de missions	7 129 €	8 307 €	Fondation Inkermann	15 000 €	
62 - Autres services extérieurs	18 710 €	19 757 €	Emmaüs France	15 000 €	10 000 €
Rémunération d'intermédiaires	9 707 €	11 796 €	Fondation Abbé Pierre	20 000 €	10 000 €
Expert-comptable	4 647 €	5 280 €	Fondation PAM	4 000 €	
Interprétariat	4 482 €	5 353 €	Gauche européenne	7 000 €	
Frais postaux et télécom	305 €	849 €	CRID	4 000 €	
Services bancaires	273 €	314 €			
Publication	9 003 €	7 961 €	75 - Fonds propres	24 933 €	45 396 €
Imprimerie, reprographie	693 €	3 386 €	Cotisations	10 335 €	11 900 €
Graphisme	650 €	1 800 €	Dons	8 081 €	8 558 €
Conception de Vidéo	3 160 €	2 400 €	Prestations de services	180 €	505 €
Traduction outils	4 500 €	375 €	Droits d'auteur	3 783 €	1 155 €
64- Salaires et cotisations sociales	189 103 €	201 714 €	Intérêts bancaires	974 €	476 €
Rémunération des personnels	128 406 €	122 132 €	Transfert de charges	1 580 €	2 802 €
Indemnités stagiaires	3 676 €	5 797 €			
Cotisations sociales	57 020 €	54 745 €	Don exceptionnel (Toits du monde)		20 000 €
Chargée de mission (Balkans 2021)		19 040 €	78 – Reprises sur amortissements et provisions	657 €	880 €
68- Dotation aux amortissements	4 401 €	1 622 €			
Excédent	2 438 €	3 358 €	TOTAL DES RECETTES	244 391 €	252 701 €
TOTAL DES CHARGES	244 391 €	252 701 €			
Contributions volontaires			Mise à disposition de biens et services	3 000 €	5 000 €
Mise à disposition de biens et services	3 000 €	5 000 €	Personnel bénévole	60 000 €	85 203 €
Personnel bénévole	60 000 €	85 203 €	TOTAL GENERAL	307 391 €	342 904 €
TOTAL GENERAL	307 391 €	342 904 €			

Le montant total du budget de Migreurop réalisé en 2022 a été de 244 391 € (307 391 € en comptant les contributions volontaires), un budget relativement similaire à 2021 (252 701 €).

L'année se termine avec un excédent de 2 438 €, qui permet au réseau de consolider ses fonds propres, aujourd'hui à hauteur de 105 018 €, et lui assure une certaine sécurité financière.

En 2022, Migreurop a été soutenu par ses bailleurs habituels : Fondation un Monde par Tous, la Fondation Léopold Mayer, la Fondation de France, le CCFD-Terre Solidaire, le Global Fund for Human Rights, Emmaüs France et la Fondation Abbé Pierre (qui a soutenu Migreurop en 2022 pour la dernière année). Parmi les nouveaux financeurs pour cette année 2022, la fondation Inkermann (fondation française abritée par la Fondation de France) qui a soutenu Migreurop à hauteur de 15 000 €, la fondation PAM (fondation d'IPAM, membre de Migreurop) qui a accordé une subvention de 4 000 €, la Gauche européenne pour un rapport intermédiaire sur la détention insulaire dans trois pays, et le CRID pour le projet de la 7e édition de la Carte des camps (financement sur deux ans de 8 000€ au total). Concernant les fonds propres, les cotisations et les dons sont restés stables par rapport à 2021 (en dehors d'un don exceptionnel de 20 000€ en 2021).

Parmi les charges exceptionnelles en 2022, on retrouve principalement les achats d'Atlas, l'envoi de trois volontaires en mission (session 2021-2022), et les frais d'interprétariat pour les webinaires et webcafés internes organisés par le réseau.



Fondation Charles Léopold Mayer
pour le Progrès de l'Homme



e. Groupes de travail

GROUPE CARTOGRAPHIE : 7^E ÉDITION DE LA CARTE DES CAMPS

Le groupe cartographie travaille à la mise à jour de la 7^e édition de la carte des camps – véritable carte de visite du réseau, qui a dès ses débuts recensé les lieux de privation de liberté des personnes étrangères – qui s’accompagnera de la recension des mobilisations/événements ayant eu lieu autour et dans ces lieux (pétitions, manifestations/révoltes, incendies, grèves de la faim, évasions, automutilations, tentatives de suicides, décès, etc.). Des données ont été collectées (par les membres et partenaires du réseau) pour une dizaine de pays sur la période 2018-2021, et les membres du groupe se sont réuni-e-s le 14 novembre à Paris pour une journée de travail.

Cette carte des camps sera légèrement différente des précédentes puisqu’elle sera composée non pas d’une mais de plusieurs cartes, et se pense avant tout comme un objet numérique qui sera décliné dans une version papier.

GROUPE CRIMINALISATION DES SOLIDARITÉS

Le groupe travaille sur plusieurs chantiers visant à mettre en avant la criminalisation des personnes exilées et de leurs divers soutiens. Ainsi, une conférence a été organisée sur les conducteurs de bateaux et ONG de sauvetage, lors de la 9^e édition du Festival des cultures méditerranéennes « Sabir » à Matera, en mai 2022, durant laquelle Migreurop est intervenu aux côtés d’autres associations (Baobab Experience, ARCI Porco Rosso, European Civic Forum). Le réseau a également organisé un webinaire public sur la criminalisation des solidarités, le 9 décembre 2022 (voir ci-dessous). Enfin, un sous-groupe de travail s’est penché tout au long de l’année sur la finalisation d’un questionnaire afin de recenser les cas de criminalisation/judiciarisation des solidarités, en lien avec l’association belge Solidarity Watch, visant à dresser un panorama de ces situations, en vue d’un futur travail cartographique.

GROUPE FRONTEx

Après la publication de la 3^e édition de la Note d’analyse Frontex en décembre 2021, Migreurop avait dans l’idée d’organiser un webinaire public sur Frontex, visant à dresser un état des lieux sur l’agence européenne, notamment après la démission du directeur de Frontex (voir [communiqué](#) publié le 5 mai), et l’annonce du (re) déploiement de l’agence sur les côtes africaines. Le groupe de travail s’est par ailleurs inscrit dans une nouvelle dynamique contre Frontex, notamment à l’initiative d’activistes de terrain (Alarmphone, Abolish Frontex, Border Violence Monitoring Network-BVMN, Afrique-Europe Interact, des journalistes allemands, etc.) qui ont pensé réunir toutes celles et ceux qui travaillent sur l’agence, en vue d’organiser un atelier de travail interactif en ligne au 1^{er} semestre 2023. Celui-ci remplacera donc le webinaire public initialement prévu par Migreurop.

GROUPE EXTERNALISATION-AFRIQUE

Ce groupe, co-coordonné par Migreurop et le collectif Loujna Tounkaranké, partage avant tout de l'information thématique sur les manifestations de l'externalisation des politiques migratoires européennes en Afrique. Après avoir échangé sur la dimension externe du pacte européen asile et migration, il s'intéresse aux derniers développements en matière d'externalisation (déploiement Frontex sur les côtes africaines, accord entre le Royaume-Uni et le Rwanda pour externaliser l'asile).

Une conférence sur l'impact des politiques européennes sur la liberté de circulation en Afrique a par ailleurs été organisée au Festival Sabir le 12 mai 2022, avec l'intervention de membres et partenaires du réseau, malgré les nombreux refus de visas de collègues du Sud, qui n'ont pas pu faire le déplacement.

GROUPE VIE DU RÉSEAU

Le groupe s'est réuni à plusieurs reprises en 2022 et travaille sur l'implication des membres au sein du réseau, le but étant de connaître les dossiers prioritaires et les activités phares de chacun·e durant les années à venir, afin de faire ressortir de possibles synergies et chantiers communs au sein du réseau. D'autres chantiers ont été initiés par le GT en 2022, comme l'implication des membres individuel·le·s du réseau et afin de prendre davantage en compte les travaux des membres chercheur·e·s, ainsi que la préparation de temps d'appropriation des outils du réseau (comme l'Atlas liberté de circulation).

IV.

Collecte directe d'informations

Alice Chatté,
Église du Béguinage à Bruxelles,
Belgique, 2022

a. Volontaires en mission

Au cœur du travail de collecte de données de Migreurop, le programme d'envoi de volontaires sur le terrain dans le cadre du programme de l'association Échanges et Partenariats permet au réseau d'investiguer des zones géographiques ou des thématiques d'intérêt pour ses membres.

Trois missions de volontariat ont été organisées d'octobre 2021 à mars 2022, dans le cadre de la session #24 :

BELGIQUE

En mission avec le Centre national de coopération au développement (CNCD 11.11.11) et la Coordination et initiatives pour réfugiés et étrangers (Ciré), tous deux membres belges du réseau, Alice Chatté a réalisé le suivi des négociations autour du Pacte européen sur la migration et l'asile, proposé par la Commission européenne en 2020. Elle s'est également intéressée au non-accueil et aux pratiques de détention en Belgique, la criminalisation des solidarités et l'externalisation des politiques migratoires belges.

À l'issue de sa mission, Alice a rédigé une fiche pays sur la Belgique, ainsi qu'une analyse juridique sur les cinq volets législatifs du pacte.



LE CALAISIS (FRANCE)

Pierre Menzildjian s'est rendu à Calais pour le compte de Migreurop au sein de la Plateforme des soutiens aux migrant·e·s (PSM). Durant ses cinq mois de mission, il a pu investiguer l'évolution croissante de la militarisation de la frontière franco-britannique, ainsi que l'impact du Brexit sur les droits des personnes exilées. Pierre a réalisé une fiche pays sur le Royaume-Uni, ainsi que deux fiches thématiques sur l'impact du Brexit et sur la situation des exilé·e·s ayant rejoint le territoire britannique.



Pierre Menzildjian,
*Enceinte de barrières autour
du complexe de l'Eurotunnel,*
France, 2022

CHYPRE

Hugo Roche a réalisé sa mission au sein de l'association KISA, membre chypriote du réseau. Il a investigué le contexte migratoire à Chypre, particulièrement hostile aux exilé·e·s, avec un focus sur le droit d'asile, la détention des exilé·e·s, leur criminalisation et celle de leurs soutiens. Il a réalisé une [fiche pays](#) sur Chypre, et un [document sur le système d'asile chypriote](#), actuellement en ligne.

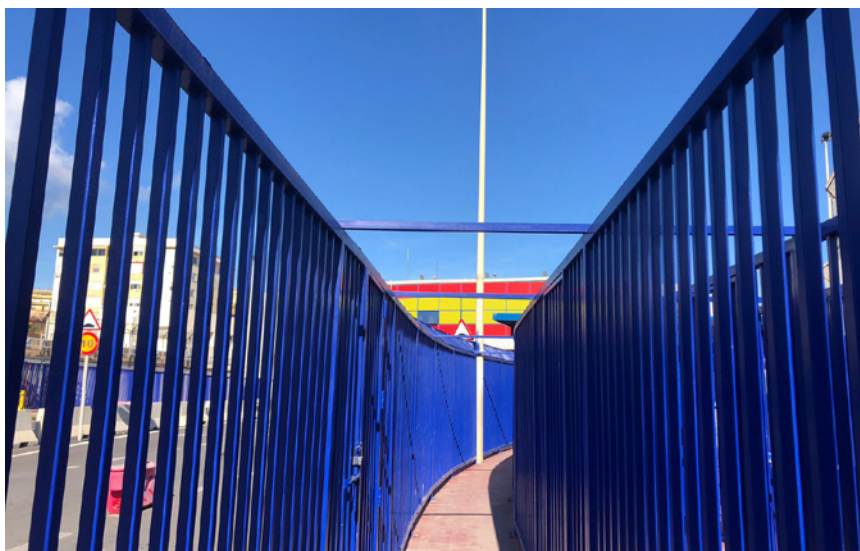
Hugo Roche,
Ville fantôme de Varosha,
Chypre, 2022



SESSION #25 : MAROC

La session a commencé en octobre 2022. Un volontaire, Léo Martinet, a été recruté pour une période de 12 mois afin de réaliser une mission au Maroc, au sein du GADÉM, association marocaine membre du réseau. Cette mission – qui devait avoir lieu en 2020 et avait été repoussée en raison du Covid – a pour but de dresser un état des lieux de la situation migratoire sur le territoire marocain (expulsions de mineur·e·s marocain·e·s depuis la France et l'Espagne, racisme in situ à l'égard des exilé·e·s étranger·e·s, refus de visas, politiques de dissuasion, et criminalisation) et d'enquêter sur la coopération UE/Maroc en matière de migrations.

Léo Martinet,
Passage de la douane à Ceuta,
Maroc, 2023



b.Mission terrain

CHYPRE (mars 2022)

Du 8 au 13 mars 2022, l'une des coordinatrices de Migreurop s'est rendue à Chypre pour une visite et mission de travail avec KISA, membre chypriote du réseau, auprès duquel un volontaire a été envoyé six mois (voir ci-dessus). Durant cette mission de terrain, nous avons pu constater les manquements de l'État chypriote envers les personnes exilées, y compris quand elles sont en quête de protection, ainsi que des conditions de détention administrative attentatoires aux droits : surpopulation, manque d'accès à l'hygiène et aux soins, à l'assistance juridique, violences, prostitution, accès difficile à l'information et aux droits.

Nous avons également pu constater l'intimidation féroce des forces de l'ordre et des groupes d'extrême droite à l'égard des défenseurs des droits dans le cadre de l'exercice de leurs activités professionnelles. Durant notre visite aux abords du pré-camp de Pournara, et en notre présence, le directeur de KISA a été physiquement agressé par les gardes privés du camp, ce pourquoi nous avons porté plainte auprès des autorités chypriotes.

Brigitte Espuche,
Camp de Pournara,
2022



V.

Décryptage et création d'outils

Gisti,
Nouveau camp
d'enfermement à Kos,
2021

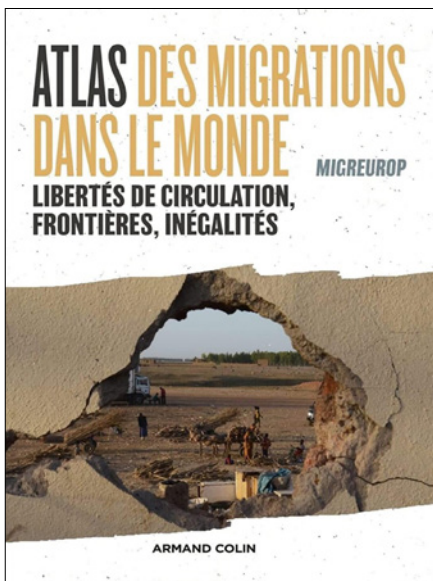
a. Podcast Grèce

En octobre 2021, une mission conjointe avec le Gisti a été réalisée dans les îles égéennes de Kos et Leros, afin de documenter les conditions de vie et les violations des droits des personnes dans ces îles peu médiatisées. Il s'agissait de montrer comment le système de confinement contribue à la stratégie d'invisibilisation et de maltraitance des exilé·e·s qui arrivent aux portes de l'UE. Tout au long de 2022, le Gisti et Migreurop ont travaillé à la réalisation d'un podcast en 7 épisodes (publié en février 2023), avec le soutien du « studio son » de la Parole errante demain. En donnant la parole aux exilé·e·s bloqué·e·s sur ces îles, ainsi qu'aux personnes qui travaillent ou militent à leurs côtés, ce nouvel outil de sensibilisation met en lumière et dénonce l'approche hotspot qui vise à trier, enfermer et expulser les exilé·e·s.



b. « Atlas des migrations dans le monde : libertés de circulation, frontières, inégalités » (septembre 2022)

Le 14 septembre 2022, le réseau a publié la 4^e édition de son Atlas, intitulé « Atlas des migrations dans le monde, libertés de circulation, frontières et inégalités ». L'ouvrage, auquel ont contribué près d'une centaine de membres ou chercheur·euse·s proches du réseau, propose une analyse critique des politiques visant à faciliter certaines mobilités, et met en avant la manière dont les personnes migrantes affrontent et détournent quotidiennement les politiques d'immigration restrictives pour mettre en œuvre leur propre liberté de circulation.



L'ouvrage est structuré en cinq parties :

- Les formes historiques de la liberté de circulation
 - Les espaces régionaux de liberté de circulation
 - Circulations des marchandises, services, et capitaux
 - Autonomie des migrations et solidarités :
- la liberté de circulation en actes
- Re/penser la libre circulation

Chaque partie est composée de textes d'expert·e·s accompagnés de cartes et photographies qui traitent à la fois des thématiques de travail historiques de Migreurop et des sujets d'intérêt plus récents comme les mobilités pendant la pandémie, la circulation des données, les femmes en migration ou encore les migrations environnementales.

La liberté de circulation est au cœur du travail de Migreurop depuis sa prise de position en 2013. Cet ouvrage, qui rassemble les réflexions du réseau et de ses partenaires sur cette thématique, est un précieux outil militant permettant de déconstruire les représentations faussées sur les migrations abondamment relayées depuis des années. Il démontre que la liberté de circulation n'est pas qu'une utopie, mais bien une réalité (au moins partielle) pour une partie de l'humanité, et en ce sens un horizon réaliste pour tou·te·s.

Une traduction en anglais de l'Atlas est en cours et devrait être publiée en 2023.



c. Note d'analyse

Note n°14, « L'informalisation des politiques migratoires : les pièges de la soft law » (Juin 2022)

Cette Note s'intéresse à la manière dont la *soft law* est utilisée par les États pour contourner les contraintes et la rigidité que leur imposeraient les lois nationales ou les textes et traités internationaux. Que ce soit dans le domaine de l'externalisation des politiques migratoires, où les arrangements informels avec des pays tiers est monnaie courante (cf. l'infographie de la Note), ou sur les questions de coopération en matière de réadmission des étranger·e·s en situation administrative dite irrégulière, les États membres et les institutions européennes recourent de plus en plus à un ensemble « d'instruments juridiques atypiques » et informels qui impactent directement les droits des personnes migrantes.

d. Communiqués

En 2022, le réseau a publié et co-signé plusieurs communiqués en lien avec l'actualité des politiques migratoires européennes :

COMMUNIQUÉS DU RÉSEAU MIGREUROP :

- **Accueil sélectif aux frontières européennes : du racisme des politiques migratoires**, communiqué, 22 mars 2022 ([français](#) - [anglais](#))
- **Il ne suffit pas de changer le Directeur, c'est Frontex qu'il faut supprimer !**, communiqué, 5 mai 2022 ([français](#) - [anglais](#) - [espagnol](#))
- **Arrangement Royaume-Uni/Rwanda : externaliser l'asile en Afrique, arme de dissuasion massive en Europe**, communiqué, 20 juin 2022 ([français](#) - [anglais](#))
- **Un nouveau charnier aux barrières-frontières de Melilla : les massacres racistes et l'impunité doivent cesser aux frontières maroco-espagnoles!**, communiqué, 27 juin 2022 ([français](#))
- **Pacte européen sur l'asile et la migration, positionnement de Migreurop et analyse juridique**, texte d'analyse, 22 juillet 2022 ([français](#))

ACTIONS COLLECTIVES :

- **Révocation immédiate du Mémoire d'Italie-Libye : l'appel de la société civile au gouvernement italien, au HCR et à l'OIM**, communiqué conjoint, 2 février 2022 ([français](#) - [anglais](#) - [italien](#) - [arabe](#))
- **Commémoration des morts aux frontières le 6 février 2022**, appel à mobilisation, 5 février 2022 ([français](#) - [anglais](#) - [espagnol](#))
- **Quand le HCR en Tunisie jette les personnes exilées à la rue comme des déchets**, communiqué conjoint, 18 février 2022 ([français](#) - [anglais](#) - [italien](#))
- **L'Espagne et le Maroc renouvellent leur coopération en matière de sécurité en liant crime organisé et immigration « irrégulière »**, communiqué conjoint, 28 avril 2022 ([français](#) - [anglais](#) - [espagnol](#))
- **La Grèce doit abroger sa décision de considérer la Turquie comme un pays sûr**, pétition en ligne, 17 mai 2022 ([français](#) - [anglais](#))
- **Déclaration conjointe appelant à la démission de Vincent Cochetel, envoyé spécial du HCR**, communiqué conjoint, 9 septembre 2022 ([français](#) - [anglais](#))
- **La politique des visas : discriminations et injustice**, communiqué conjoint, 15 septembre 2022 ([français](#) - [anglais](#) - [espagnol](#) - [arabe](#))

- **Libérez les ElHiblu3!**, communiqué conjoint, 28 septembre 2022 ([français](#) - [anglais](#))
- **Plus de dix ans après le drame du Left-to-die boat ... l'enquête va-t-elle pouvoir commencer?**, communiqué conjoint, 7 octobre 2022 ([français](#))
- **Encore une tragédie au large de Zarzis : à la recherche de la vérité et de la justice**, communiqué conjoint, 20 octobre 2022 ([français](#))
- **Morts de migrants dans la Manche : « Le nouvel accord franco-britannique, signé le 14 novembre 2022, ne fait qu'entériner la logique sécuritaire »**, communiqué conjoint, 24 novembre 2022 ([français](#) - [anglais](#))
- **Pour le plein respect des droits et de la dignité des passager·e·s de l'Océan Viking, pour une véritable politique d'accueil européenne**, communiqué conjoint, 25 novembre 2022 ([français](#))
- **La loi européenne sur l'IA doit protéger les personnes en migration**, communiqué conjoint, 6 décembre 2022 ([français](#) - [anglais](#))
- **18 décembre - Pour la fin immédiate du régime de répression aux frontières et la mise en place de politiques dignes et égalitaires**, communiqué conjoint, 16 décembre 2022 ([français](#) - [anglais](#) - [espagnol](#))
- **Politiques meurtrières en Méditerranée : pour que cessent ces naufrages consciemment provoqués au large de la Tunisie**, communiqué conjoint, 19 décembre 2022 ([français](#) - [anglais](#) - [italien](#) - [arabe](#))

VI.

Mobilisations collectives

ARCI,
*Intervention de Brigitte Espuche
lors du festival Sabir,
2022*

a. Festival Sabir Matera (Italie), mai 2022

La 9^e édition du Festival des cultures méditerranéennes Sabir s'est tenue du 12 au 14 mai 2022 à Matera, en Italie. Le festival a été l'occasion pour les membres du réseau présent·e·s d'échanger, d'approfondir certaines réflexions, et de renforcer leur travail collectif. Le réseau a pu participer à de nombreuses activités, et des membres sont également intervenu·e·s, en qualité d'expert·e·s, sur différentes thématiques notamment au sein des tables rondes sur la « criminalisation de la solidarité et création de boucs émissaires » et « l'impact des politiques européennes sur la liberté de circulation en Afrique », ou encore dans des ateliers sur la question des personnes décédées et disparues.



b. Crossborder forum

Depuis 2020, Migreurop participe au Crossborder Forum, un collectif d'organisations du Royaume-Uni, de France et de Belgique qui travaillent sur les questions d'exil et de politiques migratoires. L'objectif de ce collectif transnational est d'échanger des informations sur les politiques nationales d'immigration dans ces trois pays et de déconstruire collectivement les fondements juridiques et politiques de cette triple frontière en vue de bâtir des ponts au-delà de celle-ci. A la suite de la journée d'étude du Crossborder Forum le 10 novembre 2021, les rapports de synthèse (en français et en anglais) des quatre table-rondes, ainsi que les enregistrements vidéo ont été mis en ligne en vue de partager les expertises, ainsi que la dynamique de discussion transfrontalière.

En 2022, l'obtention de financements a permis le recrutement en octobre d'une coordinatrice à plein-temps, Francesca Humi, encadrée par le Joint Council for the Welfare of Immigrants (JCWI - membre britannique du Forum), et chargée de mettre en musique le travail des diverses entités du Forum pour organiser leurs échanges. En parallèle, un « comité de consultation » transnational a été mis en place au sein du Forum pour apporter conseils et soutien sur les questions stratégiques.

c. Transborder Camp, Nantes (France), 12/17 juillet 2022

Plusieurs membres de Migreurop étaient présent·e·s cette année encore à Nantes à l'occasion de ce festival regroupant des militant·e·s de toutes parts, et cela a permis de renforcer les contacts avec des entités déjà connues et d'en rencontrer d'autres, avec lesquelles le réseau a pu ouvrir ou relancer des discussions sur des situations régionales et/ou sur des problématiques spécifiques. Migreurop a co-organisé l'atelier « externalisation » dans lequel il a présenté une généalogie du processus d'externalisation, la complexité du phénomène et une analyse de la situation actuelle. Le réseau a également participé à une réunion avec ses partenaires euro-africains pour faire le point sur le projet d'analyse et sur le contentieux relatif à la Loi 36/2015 sur le « trafic illicite de migrants » au Niger. Enfin, les membres individuel·le·s du réseau ont organisé deux autres ateliers, un sur les villes solidaires et les corridors de solidarité, l'autre sur le soutien aux familles des personnes décédées ou disparues en migration (recherches et identifications).

d. Commémorations des mort·e·s aux frontières



Marche de commémoration pour rendre hommage aux personnes exilé·e·s mortes lors du naufrage du 24/11/23

En 2022, le réseau s'est davantage impliqué dans les nombreuses commémorations des mort·e·s aux frontières, notamment à l'occasion de la journée de Commémor'Action du 6 février 2022, qui est devenu, depuis le massacre de Tarajal en 2014, la journée de commémoration pour toutes les personnes décédées ou disparues aux frontières, victimes - sur leur parcours d'exil - de politiques migratoires assassines. Des membres de Migreurop se sont également impliqués dans l'organisation de la deuxième édition de la « Commemor'Action » de Zarzis (Tunisie) le 6 septembre 2022, en mémoire des personnes disparues ou décédées durant leurs parcours migratoires via la Méditerranée. Les membres du réseau présent·e·s ont contribué à l'organisation de l'événement et ont participé aux activités proposées, notamment à un atelier sur les recherches et l'identification des personnes disparues en mer. Enfin, le réseau s'est impliqué dans la commémoration du naufrage du 24 novembre 2021 dans la Manche, en relayant les différents rassemblements prévus à cette occasion et en co-signant une tribune parue dans Le Monde pour dénoncer les manquements inacceptables de la part des secours français et anglais ayant eu pour conséquence la mort de 27 personnes et 1 disparu.

e. Sommet des peuples, Bruxelles, 30 septembre/1^{er} octobre 2022

Les 30 septembre et 1^{er} octobre 2022, plus de 130 organisations se sont réunies à Bruxelles (Belgique) sous le slogan « *Rights ! No Deaths !* » pour exiger l'application du droit international des droits humains aux frontières, et la régularisation administrative des personnes vivant et travaillant en Europe. Une caravane de personnes exilées originaires d'Amérique du Sud et d'Afrique principalement, est partie d'Espagne pour rejoindre Bruxelles, en lien avec les mouvements de sans-papiers locaux. Ensemble, ils et elles ont organisé

une action le 1^{er} octobre après-midi sur la place du Luxembourg à Bruxelles, devant le Parlement européen. En coordination avec cette mobilisation, le Sommet des Peuples s'est tenu à Bruxelles pendant deux jours. Migreurop s'est impliqué dans le comité de pilotage de cet événement et dans deux ateliers thématiques (externalisation des politiques migratoires et de l'asile et criminalisation des migrations et des solidarités). Le Sommet des peuples a constitué un espace d'échange entre les différents mouvements et organisations engagés pour les droits des personnes exilées, dans le but de construire collectivement des propositions concrètes de plaider et de mobilisation au niveau transnational.

f. Mobilisation Unfair devant le HCR, Genève, 9-10 décembre 2022

Migreurop a soutenu la mobilisation de Refugees in Libya en décembre 2022. Ce collectif s'est créé à la suite de la mobilisation des exilé·e·s en Libye à partir d'octobre 2021 devant le siège du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés qui a été durement réprimée par les autorités libyennes au bout de 100 jours (250 personnes sont toujours détenues en 2023 dans des camps en Libye). Refugees in Libya a lancé, aux côtés d'autres activistes, la campagne « UNFAIR-The UN Refusal Agency », visant à « amplifier les voix de tous ceux qui continuent à être ignorés, punis et traités injustement par une agence qui est censée les protéger ». Une mobilisation a été organisée à Genève les 9 et 10 décembre devant le siège du HCR, à l'occasion de la 75^e Journée internationale des droits humains, afin de dénoncer la responsabilité du HCR dans les traitements injustes et brutaux des personnes exilées, le dévoiement de son mandat de protection et son silence face aux expulsions brutales et aux manifestants toujours détenus dans des camps en Libye. Plusieurs membres du réseau étaient présents pour soutenir cette mobilisation, notamment Charles Heller, co-président de Migreurop ([lire ici son texte sur la manifestation](#)).

Manifestation organisée par *Refugees in Libya*, Genève, 9 et 10 décembre 2022



VII.

Renforcement des capacités des membres

a. Webcafés :

Afin de partager au sein du réseau les constats et rendus des différentes missions de terrain organisées en 2021/2022, des rencontres informelles intitulées « webcafés » ont été mises en place avec l'ensemble des membres du réseau sous forme d'exposé et d'échanges en français, avec une traduction disponible en anglais pour les membres non francophones.

— **Webcafé mission Chypre** le 10 mars 2022 (mission volontariat), sur la situation des exilé·e·s pris·e·s au piège sur cette île, mais aussi de l'association KISA – membre chypriote du réseau – qui les soutient au quotidien. Cette organisation de défense des droits est régulièrement attaquée par le gouvernement chypriote et les mouvements d'extrême-droite du fait de ses prises de position en faveur des exilé·e·s et contre le racisme d'Etat ;

“On assiste à des refoulements en cascade : de Chypre vers le Liban, du Liban vers la Syrie, où ces personnes sont clairement en danger.”

— **Webcafé mission Grèce** le 31 mars (mission terrain Gisti/Migreurop en octobre 2022), sur les îles de Kos et Leros quant à la situation des exilé·e·s et le respect de leurs droits, avec un focus sur la détention, la procédure d'asile, les refoulements et les nouveaux camps d'étranger·e·s ;

“Ce sont des centres vraiment high tech, de vraies prisons qui font froid dans le dos, avec des rangées de barbelés, des vidéos, des drones...”

— **Webcafé mission Belgique** le 7 avril (mission volontariat), sur la crise de l'accueil, la détention des personnes étrangères dans le pays et sur le Pacte européen asile et migration.

“Cette crise de l'accueil témoigne d'un manque de moyens mis en place par l'Etat, que ce soit au niveau financier ou du personnel.”

— **Webcafé mission frontière franco-britannique** le 21 avril (mission volontariat), sur la situation des exilé·e·s dans le Calais et à l'arrivée au Royaume-Uni, et plus généralement l'impact du Brexit sur les droits des exilé·e·s, ainsi que la militarisation croissante de cette frontière.

“L'histoire de la présence des personnes exilées à Calais, c'est l'histoire aussi d'un éloignement progressif du centre-ville”.

VIII.

Sensibilisation

a. Présentations publiques de l'Atlas

Afin de faire connaître ce dernier ouvrage du réseau, mais aussi de faciliter son appropriation par toutes et tous (membres et proches du réseau, élèves du secondaire, étudiant·e·s universitaires, grand public) Migreurop a organisé plusieurs présentations publiques de son 4^e Atlas dans un premier temps en région parisienne :

- Le 6 octobre à la librairie « Le Merle Moqueur » (Paris 20^e) ;
- Le 7 octobre au Bar « Le Pavillon » (Saint-Denis) autour des outils de cartographies et de photographies de l'Atlas ;
- Le 19 octobre, à la « Péniche Librairie » (Paris 19^e) sur la liberté de circulation en actes et les personnes trans en migration ;
- Le 9 novembre, au Social bar de Saint-Ouen ;
- Le 16 novembre à l'Université Paris 8 Vincennes - Saint Denis sur les formes historiques de la liberté de circulation ;
- Le 21 novembre au Centre International de Culture Populaire (CICP), en partenariat avec l'Association nationale d'assistance aux frontières pour les étrangers (Anafé), sur l'enfermement et la liberté de circulation.

Présentation
de l'Atlas de Migreurop
à la Librairie Merle Moqueur,
Paris, octobre 2022



Lors de ces présentations, l'intervention de différent·e·s auteur·rice·s et cartographes ayant contribué à l'Atlas ont permis de mettre en valeur la richesse de cet outil de décryptage et la diversité des approches permettant de repenser et de revendiquer la liberté de circulation et d'installation.

b. 15^e étape de l'exposition *Moving Beyond Borders* (MBB), Nantes (septembre/octobre 2022)

Du 12 septembre au 9 octobre 2022, l'exposition de Migreurop *Moving Beyond Borders* (MBB) a été accueillie au sein de l'espace international de la Ville de Nantes Cosmopolis. Mise en scène par le collectif d'artistes Étrange Miroir et inaugurée à Bruxelles en 2015, cette exposition pédagogique est le fruit des connaissances accumulées depuis sa création par le réseau Migreurop sur les obstacles, injustices et violations des droits subis quotidiennement par les exilé·e·s dans les pays de transit, aux frontières de l'Union européenne et en Europe même. Cette étape de l'exposition a eu lieu dans le cadre d'un mois consacré par la ville de Nantes aux dynamiques démographiques et à ses enjeux inhérents en matière de santé, d'éducation, de migration, d'alimentation, de croissance économique, de logement, de solidarité et de protection de l'environnement.

Extrait du trailer
de l'exposition de Migreurop
Moving Beyond Borders,
disponible en ligne



c. Webinaire public sur la criminalisation des solidarités

Migreurop a organisé le 9 décembre 2022 un webinaire sur la criminalisation des solidarités, avec un focus sur les personnes migrantes solidaires de leur propre cause, en présence d'environ 80 personnes. Ce webinaire a permis de mettre en lumière la stratégie des États pour criminaliser les migrations et leur facilitation, à travers l'instrumentalisation du délit d'aide à l'entrée et au séjour irrégulier, supposé cibler les « passeurs », et qui est en fait utilisé pour dissuader à la fois les personnes migrantes et leurs soutiens. Cette criminalisation est particulièrement forte envers les migrant·e·s solidaires, poursuivi·e·s pour des délits plus graves et condamné·e·s à des peines plus lourdes que les aidant·e·s solidaires du Nord, à l'image des conducteurs de bateaux criminalisés en Italie ou en Grèce. Hors Europe, notamment au Niger, au Sénégal et au Maroc, on observe la même instrumentalisation de la figure du « passeur » à travers des législations ou jurisprudences criminalisantes. Ce webinaire a également permis de mettre en lumière les nombreuses initiatives de

solidarité envers et entre les personnes migrantes, malgré cette violente répression mise en place par les États, et l'auto-organisation des exilé·e·s, avec les exemples de la Tunisie et du Niger. Les vidéos de ce webinaire (bilangue français et anglais) sont à retrouver sur le site de Migreurop.

d. Interventions de Migreurop

PARTICIPATION DE MIGREUROP À DES ÉVÈNEMENTS ORGANISÉS PAR SES MEMBRES OU PARTENAIRES :

- **22 janvier 2022** : conférence interne organisée par le CCFD sur l'externalisation des politiques migratoires européennes.
- **27 janvier 2022** : webinaire organisé par l'association [T]rêve Matinal·e de Villeurbanne sur les exilé·e·s Albanais·e·s, au cours duquel les coordinatrices du réseau sont intervenues pour donner un éclairage politique sur les conséquences des politiques migratoires européennes dans les Balkans.
- **14 mars 2022** : webinaire organisé par le CNCD-11.11.11, « Analyse croisée Nord-Sud du Pacte européen sur la migration et l'asile », en partenariat avec Migreurop, l'ARCI, la Cimade, le CIRE, Emmaüs Europe, EuromedRights et le REMIDEV.
- **5 avril 2022** : webinaire sur «L'évolution des routes migratoires vers l'Europe», cycle de conférences organisé par la Croix Rouge française.
- **29 septembre 2022** : conférence internationale organisée par l'ASGI à Rome le 29 septembre 2022, « La liberté de circulation en Afrique de l'Ouest et de la sous-région vers l'Europe : que reste-t-il du droit de quitter tout pays, y compris le sien, après les politiques d'externalisation ? », modérée par Migreurop.
- **25 -27 novembre 2022** : participation à la 8e édition du Forum social des jeunes sur la migration et les droits humains organisé par Alternative Espace Citoyens (AEC) et Oxfam Niger à Diffa (Niger) via une vidéo sur les entraves à la mobilité dans la partie « Criminalisation des migrations et externalisation des frontières: enjeux et défis en matière de protection des droits des migrants ».
- **7-8 décembre 2022** : rencontre «Pour un accueil digne des exilé·e·s en Europe», organisée par Emmaüs Europe. Migreurop était invité à intervenir à cette rencontre pour apporter un éclairage sur quatre régions du monde (externalisation/militarisation/criminalisation): la route des Balkans, la route Atlantique et Méditerranée occidentale, la frontière franco-italienne et franco-britannique.
- **8 décembre 2022** : conférence «Out of sight, out of mind: the EU's policy of externalising borders», organisée par la Gauche au Parlement européen. Migreurop a été invité à assister à l'audition de membres et partenaires du réseau sur les conséquences de l'externalisation du contrôle frontalier.

FORMATIONS EN MASTER ET AUPRÈS DE VOLONTAIRES D'ÉCHANGES ET PARTENARIATS :

- Migreurop est intervenu auprès des futur·e·s volontaires d'Échanges et Partenariat le 26 octobre 2022 dans le cadre de la formation organisée pendant trois semaines afin de préparer les futur·e·s volontaires à leur départ dans les structures d'accueil.
- Migreurop est également intervenu le 10 février 2022 auprès d'étudiant·e·s du Master Migrations Racisme Altérités (MIRA) de Paris 7 Diderot pour présenter le réseau et l'actualité des politiques migratoires européennes.

Annexe 1

Liste des membres associatifs de Migreurop

ALLEMAGNE : Bordermonitoring

BELGIQUE : CIRE Coordination et Initiatives pour et avec les Réfugiés et Etrangers | CNCD 11.11.11 Centre National de Coopération au Développement | LDH Ligue des Droits Humains | SAD Syndicat des Avocats pour la Démocratie | Le Monde des Possibles

CHYPRE : KISA

ÉGYPTE : EFRF Egyptian Foundation for Refugee Rights

ESPAGNE : Andalucía Acoge | APDHA Asociación Pro Derechos Humanos de Andalucía | CEAR Comisión Española de Ayuda al Refugiado | ELIN | IRIDIA | Red Acoge | Federación SOS racismo

FRANCE : ACORT Assemblée Citoyenne des Originaires de Turquie | ACT UP | ANAFE Association Nationale d'Assistance aux Frontières pour les Etrangers | ATMF Association des Travailleurs Maghrébins de France | La Cimade | FASTI Fédération des Associations de Solidarité avec Tout-e-s les Immigré-e-s | FTCT Fédération des Tunisiens pour une Citoyenneté des deux Rives | GAS Groupe Accueil et Solidarité | GISTI Groupe d'Information et de Soutien des Immigrés | IPAM Initiatives Pour un Autre Monde | JRS France Jesuit Refugee Service | MRAP Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples

ITALIE : ARCI Associazione Ricreativa Culturale Italiana | ASGI Associazione Studi Giuridici sull'Immigrazione

LIBAN : Frontiers

MALI : AME Association Malienne des Expulsés | ARACEM Association des Refoulés d'Afrique Centrale au Mali | La Maison du Migrant Gao

MAROC : AMDH Association Marocaine des Droits Humains | Chabaka | GADEM Groupe Antiraciste d'accompagnement et de Défense des Etrangers et Migrants | Pateras de la vida

MAURITANIE : AMDH Association Mauritanienne des Droits de l'Homme

NIGER : AEC Alternatives Espaces citoyens

PORTUGAL : SOLIM Solidaridade Imigrante

ROYAUME UNI : Statewatch | Oxford Against Immigration Detention

SUISSE : Solidarité sans frontières | Vivre ensemble

TUNISIE : FTDES Forum Tunisiens des Droits Économiques et Sociaux

TURQUIE : Citizens' Assembly - Turkey

EUROPE : Emmaüs Europe

Membres observateurs : AEDH (Association Européenne pour la Défense des droits de l'Homme) | Secours Catholique (France)

Annexe 2

Migreurop dans les médias

MIGREUROP CITÉ DANS LA PRESSE :

Olivier Clochard (18 janvier 2022), « Les défenseurs des migrants vent debout contre l'enfermement des étrangers », Sudouest.fr [FR]

Olivier Clochard (19 janvier 2022), « Ouverture d'un nouveau CRA à Lyon, les associations dénoncent une 'criminalisation de l'immigration' », Infomigrants [FR]

Migreurop (28 mars 2022) « Guerre en Ukraine : les réfugiés ukrainiens sont-ils vraiment mieux accueillis que les autres ? », Actu.fr [FR]

Migreurop (29 avril 2022), « España y Marruecos renuevan su cooperación en materia de seguridad », El Pueblo de Ceuta [ES]

Charles Heller (30 mai 2022), « Frontex : un mur en Méditerranée ? », Taurillon [FR]

Migreurop (8 juillet 2022), « Marlène Schiappa et la politique des ordures », Le club de Médiapart [FR]

Migreurop (15 juillet 2022), « Las migraciones de mujeres negro africanas a Europa. ¿A quién le importa? », Viento Sur [ES]

Brigitte Espuche (26 juillet 2022), « Le Royaume-Uni se défausse de ses responsabilités en matière d'asile », Médiapart [FR]

Migreurop (5 octobre 2022) « 'On ne peut pas accueillir toute la misère du monde'. Décrypter une rhétorique criminelle », Contretemps

Muhammad al-Kashef (10 octobre 2022), « نيرج اھم قني فس اظلام فداعا دعب », « ارخؤم ني يري صملا نيرج اھم لا دادعأ دي ازت ءارو اذام .. رصملا », Infomigrants [AR]

Migreurop (13 octobre 2022), « Tunisie. À Zarzis, les familles des « disparus en mer » marchent contre l'oubli », OrientXXI [AR, EN, FR]

Muhammad Al-Kashef (19 octobre 2022), « طسوت م لا قرشو ن اقل بل لا ي قيرط », « تاي فولات تالاح دعاصت دعب قجھل قرطخ تاراسم يلا ءاوضأا فدوع », Infomigrants [AR]

Brigitte Espuche (26 octobre 2022), « Le long de l'Évros, la nudité cache plus qu'elle ne montre », L'orient-Le Jour [FR]

Claire Rodier (15 novembre 2022), « 'Migrants' de 'l'Ocean Viking', 'réfugiés' d'Ukraine : quelle différence ? », Libération [FR]

Muhammad al-Kashef (18 décembre 2022), « 'Life is ebbing away': Egyptians face peril at sea in dangerous new exodus to Europe », The Guardian [EN]

Brigitte Espuche (19 décembre 2022), « La justice britannique autorise le Royaume-Uni à expédier ses demandeurs d'asile au Rwanda », Médiapart [FR]

Muhammad al-Kashef (19 décembre 2022), « ابوروا وحزن ني يصرم له قرحه قجوم », عم قلاو رق فلدا نم اب ره », Noonpost [AR]

Migreurop (30 décembre 2022), « Un bilan de 2022 : 'L'Histoire n'offre pas d'aller et retour' », Médiapart [FR]

Brigitte Espuche (décembre 2022) « les damnés de l'exil », Siné mensuel n°124 [FR]

PUBLICATIONS DES MEMBRES :

Ouvrage sous la direction de Michel Agier et Stefan Le Courant (8 avril 2022), « Babels. Enquêtes sur la condition migrante », Points [FR]

Ouvrage de Michel Agier (septembre 2022), « La Peur des autres. Essai sur l'indésirabilité », Payot-Rivage (Bibliothèque Rivage) [FR]

MEMBRES INDIVIDUEL·LE·S DANS LES MÉDIAS :

Charles Heller (3 mai 2022), « Leggeri est parti, mais c'est Frontex qu'il faut renvoyer! », Libération [FR]

Charles Heller (11 mai 2022), « Un non à Frontex ne signifierait pas la fin des négociations, mais le début », Le Temps [FR]

Tribune signée par plusieurs membres individuel·le·s (26 mai 2022), « 'Pour que l'accueil digne des migrants soit la règle, pas l'exception', la lettre ouverte d'une vingtaine d'associations à la future Assemblée nationale », France info [FR]

Muhammad al-Kashef (24 juin 2022), « قيرصرم لدا لرح اوس لدا اورداغ ني يرح اهم لدا فالآ », رق فلداو قلاط بلدا نم اب ره », Infomigrants [AR]

Elsa Tysler (29 juin 2022), « Frontière Espagne Maroc : retour sur le massacre du 24 juin », Radio Fréquence Paris Plurielle [FR]

Muhammad al-Kashef (26 juillet 2023), « ني يصرم قس مخر يلع ضرب قلا لاي لاطي ا », طسوت ملدا يفا اش طع اوضق ني يرح اهم قس مخر قافو قيلوؤسم مه ليم حتو », Infomigrants [AR]

Sara Casella Colombeau (28 septembre 2022), « Atlas des migrations dans le monde : libertés de circulation, frontières, inégalités », Radio Fréquence Paris Plurielle [FR]

Muhammad al-Kashef (5 octobre 2022), « Why are more Egyptians taking to the Mediterranean », The New Arab [EN]

Nicolas Lambert (12 octobre 2022), 4 – « Atlas des Migrations dans le monde » : Présentation de la cartographie », Radio Fréquence Paris Plurielle [FR]

Sara Casella Colombeau (17 décembre 2022), « Atlas des migrations dans le monde », repenser les politiques migratoires de demain, Radio France International [FR]

INTERVENTIONS DE MIGREUROP ET SES MEMBRES :

Conférence de **Cristina Del Biaggio** (5 février 2022) dans le cadre des « Rencontres Dioises » intitulée « *(Im)mobiles. Les migrations à l'ère du changement climatique* » [FR]

Présentation par **David Lagarde** (16 juin 2022) d'une sélection de planches issues des 2^e et 3^e éditions de l'Atlas des migrants en Europe dans le cadre de la présentation de l'exposition « Expériences migratoires » au sein de la Cimade de Montpellier.

Intervention de **Cristina Del Biaggio** (30 juin 2022) dans le cadre de la Mountain Research School 2022, organisée par le Labex ITTEM et le Labex OSUG et intitulée « *Frontières, risques et migrations* ».

Participation de **Cristina Del Biaggio** (21 novembre 2022) à la conférence intitulée « *Violence aux frontières alpines : Une contre-enquête pour Blessing Matthew* » dans le cadre de la biennale Traces et du Festival Migrant'scène, co-organisée par Antigone.

Intervention de **Muhammad al-Kashef** (24 novembre 2022) sur la violence aux frontières et Frontex, dans le cadre d'une conférence nommée "*Abolitionism*" organisée par Hau4 [ALL, EN]

Participation de **Sophie-Anne Bisiaux** (25 novembre 2022) sur France culture à l'émission « Les enjeux internationaux » nommée « *Face à l'afflux de réfugiés, l'Europe repousse toujours plus ses frontières* » [FR]

Interview de **Muhammad al-Kashef** (28 décembre 2022), nommée "*Witness to the Migration Movement*" sur la chaîne de télévision Alhurra [AR]

Le réseau Migreurop remercie ses membres et ses partenaires pour leur engagement, ainsi que ses bailleurs pour leur précieux soutien.

— Merci également aux donateurs et donatrices pour leur générosité.

www.migreurop.org

Retrouvez migreurop sur ,  et 

MIGREUROP - CICP - 21ter rue Voltaire 75011 Paris

migreurop
— — — — —